



Mayotte - Getty Images

	1 341 espèces de flore terrestre		+ de 760 espèces de poissons marins		19 espèces envahissantes		7 espèces de reptiles endémiques		5% de la végétation naturelle originelle de Mayotte subsistante
--	--	--	---	--	------------------------------------	--	--	--	--

Mayotte est ceinturée d'une **barrière corallienne de 195 km environ**, isolant un lagon de 1 500 km², un des plus vastes au monde. Les **écosystèmes forestiers** sont les principaux habitats de la biodiversité terrestre, et en particulier les quelques restes de **forêt primaire** que l'on trouve encore à Mayotte (sur l'îlot Mbouzi par exemple), cers dernières étant aujourd'hui très menacées par l'extension des activités humaines. Les **mangroves** couvrent environ 700 ha le long du littoral mahorais et sont un milieu naturel essentiel pour la nidification des oiseaux, la reproduction de nombreuses espèces et la fourniture de services écosystémiques. Les **récifs et le lagon** sont emblématiques du milieu marin mahorais et abritent une biodiversité exceptionnelle, dont **300 espèces de coraux** ainsi que de nombreux herbiers sous-marins.

INDICATEURS DE DÉCLIN DE LA BIODIVERSITÉ

Espèces endémiques par catégories IUCN

Catégories IUCN	Nombre d'espèces endémiques	Nombre d'espèces totales	% d'espèces endémiques
Eteinte au niveau mondial	6	6	100 %
Eteint à l'état sauvage	0	0	nd
En danger critique	4	6	67 %
En danger	4	141	3 %
Vulnérable	6	63	10 %
Quasi menacé	6	31	19 %
Préoccupation mineure	2	1585	<1 %
Données insuffisantes	2	77	2 %

Indices de perte d'habitats



43 % des espèces végétales sont considérées menacées selon la Liste rouge de l'IUCN



Mayotte a perdu environ 1800 hectares sur 12 ans

Perte des récifs coraliens

Les changements climatiques provoquent **réchauffement et acidification des océans**, auxquels les récifs coralliens sont très sensibles. Mayotte a ainsi connu plusieurs épisodes de blanchissement sévère des récifs coralliens entraînant la mortalité des coraux: en 1998, **environ 90% de la couverture corallienne du récif barrière a disparu**.

En 2010, le blanchissement a impacté 50% de la couverture corallienne et en 2016, le taux de mortalité a atteint environ 25% des coraux.

QUELS SONT LES FACTEURS DE PERTE DE BIODIVERSITÉ ?

Espèces envahissantes

Introduites par l'homme, elles perturbent l'équilibre écologique et compromettent la survie des espèces locales. A Mayotte, parmi les espèces très envahissantes présentes figurent le Lantana, le rat et le martin triste.

Changement climatique

L'intensification des cyclones et sécheresses détruit les habitats terrestres et accentue la pression humaine sur les ressources naturelles. Il aggrave aussi le blanchissement des coraux, en déclin constant depuis deux décennies.

Changement utilisation des terres / mers

La croissance démographique exerce une forte pression sur les milieux naturels, entraînant un déboisement accru pour l'agriculture, l'urbanisation et la demande croissante en bois et charbon. Cette déforestation aggrave l'érosion des sols, favorisant le lessivage des sédiments, l'envasement du lagon et la dégradation des récifs coralliens.

Pollution

L'absence de gestion efficace des eaux usées et des déchets entraîne une pollution majeure sous forme de dépôts sauvages et de micropolluants dans les sols, cours d'eau et littoral. La pollution d'origine domestique, agricole et industrielle est aggravée lors des événements climatiques tels que les cyclones et inondations, qui en favorisent la dispersion.

Surexploitation des ressources

La forte croissance démographique intensifie la pression sur les ressources naturelles, entraînant une surexploitation du bois de chauffe et une expansion des cultures vivrières par défrichement et brûlis. Les mangroves subissent une dégradation qui accentue l'érosion côtière aggravée par la fragilisation des récifs coralliens et le changement climatique.

SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Pauvreté et chômage élevés
Très forte pression démographique
Population en forte croissance et proportion élevée d'immigrants
Forte densité de population concentrée sur le littoral

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES CLÉS

Pêche Services Agriculture vivrière Secteur minier Coupe de bois et charbonnage informels

FACTEURS DIRECTS DE PERTE DE LA BIODIVERSITÉ



Surexploitation des ressources naturelles



Changement climatique



Changement d'utilisation des terres / mers



Pollution



Espèces exotiques envahissantes

FACTEURS INDIRECTS DE DÉGRADATION DE LA BIODIVERSITÉ



Surexploitation des ressources naturelles



Changement climatique



Changement d'utilisation des terres / mers



Pollution



Espèces exotiques envahissantes

Coupe de bois

Braconnage

Prélèvement de matériaux sur le littoral

Agriculture sur brulis et autres pratiques agricoles non durables

Destruction mécanique des herbiers et récifs

Elévation du niveau de la mer

Réchauffement de l'océan

Evénements climatiques extrêmes (cyclones, inondations)

Sécheresses

Feux

Urbanisation

Disparition des ripisylves

Perte de surface et dégradation des plages

Défrichement pour usage agricole

Rejets domestiques et industriels

Mauvaise gestion des eaux usées

Utilisation et gestion inadaptées de polluants agricoles

Absence d'un système de collecte et de traitement des déchets efficace

Introduction volontaire pour l'agriculture ou le reboisement

Introduction involontaires via le transport de biens ou de personnes

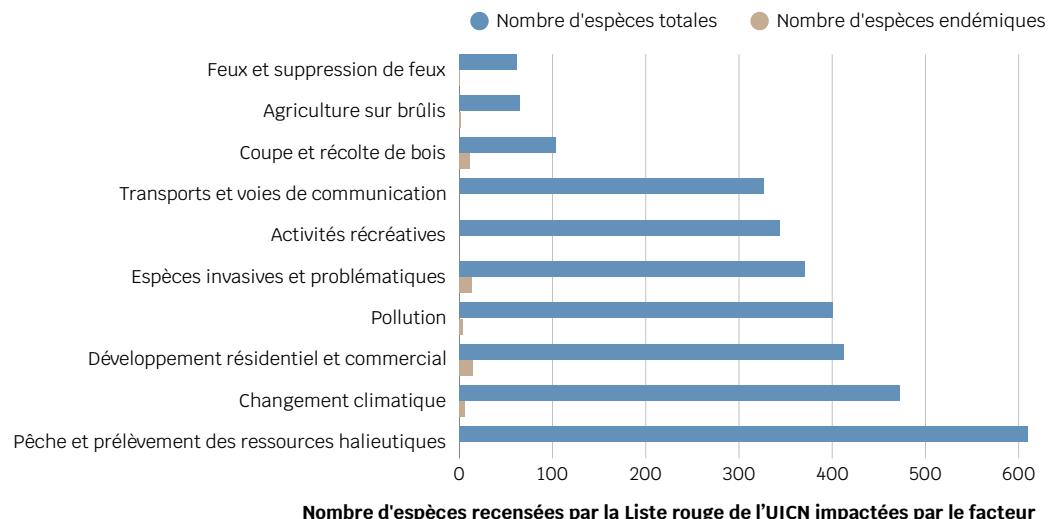
HIERARCHISATION DES FACTEURS DE PERTE DE LA BIODIVERSITÉ

La **s surexploitation des ressources**, la pression démographique et les impacts du changement climatique se conjuguent à Mayotte sous l'effet aggravant de la pauvreté, entraînant de nombreuses pratiques non durables qui affectent la biodiversité.



Vue de l'intérieur de la mangrove de Moya 2 - Charifa Youssouf, Varuna

Principaux facteurs de perte de la biodiversité à Mayotte



CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES MARQUANTES



8,4% / an
Taux de croissance
du PIB



PIB par habitant:
10 600 €



37%
Taux de chômage



77,3%
Taux de pauvreté



3,8% / an
Taux de croissance
démographique

En 2021, les unités légales mahoraises du secteur formel (hors agriculture et finance) génèrent 830 millions d'euros de valeur ajoutée, avec un chiffre d'affaires de 2,7 milliards d'euros et 360 millions d'euros d'investissements.

Le tissu économique est composé majoritairement d'unités économiques de petite taille (7 sur 10 n'ont aucun salarié). Parmi les unités économiques qui emploient des salariés, plus de 80% ont moins de 10 salariés.

La valeur ajoutée est aux 2/3 issue des secteurs du commerce de détail hors véhicule, de la construction, de l'industrie et des services aux entreprises. L'agriculture vivrière est par ailleurs une activité largement pratiquée, notamment par la population immigrante. Par ailleurs, 55% des emplois sont concentrés dans le secteur tertiaire non marchand.

GRANDS ENJEUX POUR LE SECTEUR PRIVÉ EN LIEN AVEC LA BIODIVERSITÉ



Filière bois

La filière bois à Mayotte répond principalement à la **demande croissante en bois énergie**. Le bois récolté est utilisé comme bois de chauffage ou transformé en charbon, dont la production reste souvent anarchique et non déclarée. **L'avocat marron**, une espèce exotique envahissante, est l'une des essences utilisées pour cette production.



Agriculture

L'agriculture domine à Mayotte, occupant près de la moitié du territoire. Majoritairement **vivrière** (90 %), elle repose sur de **petites exploitations** et concerne près **du tiers** de la population. Les cultures de rente, comme l'ylang-ylang et la vanille, occupent une surface marginale. Près de la moitié des parcelles **sont exploitées sans titre foncier**, et les pratiques restent peu mécanisées. Une grande partie des immigrés (30 % de la population) se tourne vers l'agriculture, tandis que les Mahorais délaisSENT le secteur primaire pour se tourner vers les services. L'abandon des terres cultivées, couplé à l'absence de garantie foncière, facilite l'implantation d'espèces exotiques au détriment des espèces indigènes.



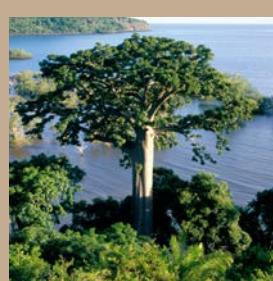
Milieu marin

Les récifs coralliens sont essentiels à la durabilité des activités de pêche et représentent un atout majeur pour le développement du tourisme, encore sous-exploité. Le tourisme constitue 7 % des entreprises mahoraises. Au-delà de **l'hébergement**, de nombreuses activités touristiques dépendent du milieu marin et du littoral, telles que **les croisières, la plongée et la pêche récréative**. L'**observation des mammifères marins** est également pratiquée, générant en 2008 un chiffre d'affaires estimé entre 750 000 et un million d'euros.



Démographie

En 2017, Mayotte comptait 256 500 habitants. D'ici 2050, la population pourrait atteindre entre 440 000 et 760 000 habitants. Cette pression démographique sur un territoire déjà très densément peuplé constitue un défi majeur pour la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, déjà surexploitée pour répondre aux **besoins alimentaires et énergétiques** des Mahorais.



LE SAVIEZ-VOUS ?

À Mayotte, l'*Adansonia madagascariensis*, une espèce indigène, est l'une des deux espèces de baobabs présentes sur l'île. Cette espèce n'est présente que sur les îles de Mayotte et Madagascar. Devenue très rare, il ne subsiste qu'une dizaine d'individus, menacés par la disparition des forêts sèches et la cueillette de ses fruits. Classé en danger critique sur la Liste rouge de l'IUCN, elle fait partie des espèces protégées.





Corail submassif (*Acropora*) sur le platier, Récifs des Glorieuses - Julien Wickel, OFB

INITIATIVES EN COURS ENGAGÉES POUR LA BIODIVERSITÉ SUR LE TERRITOIRE

Le Centre d'Etude et de Valorisation des Algues (CEVA) a identifié 22 algues parmi les 200 espèces qui ont été recensées dans le lagon qui pourraient potentiellement être valorisées au travers du développement d'une filière d'algoculture.

La **Réserve naturelle nationale des forêts de Mayotte** a été créée en 2021 afin de préserver 3000 ha de forêts primaires, qui abritent une grande partie de la **biodiversité indigène et endémique** mahoraise.

LA GOUVERNANCE RELATIVE AUX ENJEUX DE BIODIVERSITÉ

1973	1985	1992	1996	2006	2009	2010
Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)	Convention de Nairobi	Convention sur la diversité biologique (CBD)	Règlement (CE) n° 338/97, dit règlement de base d'application de la CITES.	Règlement (CE) n° 865/2006, dit règlement de mise en œuvre de la CITES	Loi Grenelle 1	Loi Grenelle 2



Quelles approches en matière de gouvernance nationale ?

Au niveau national, les **lois Grenelle 1 et 2** (loi n°2009-967 du 3 août 2009 et loi n°2010-788 du 12 juillet 2010) encadrent la mise en œuvre de 268 engagements de l'État en matière d'environnement, avec un focus particulier sur la biodiversité dans l'article 23 de la loi Grenelle 1. La loi littoral régule l'urbanisation et l'usage du littoral pour préserver les milieux côtiers. Le **parc naturel marin de Mayotte**, créé par le décret n°2010-71 du 18 janvier 2010 sur une superficie de 6,8 millions d'hectares, définit des orientations de gestion axées sur la protection du milieu marin, la sensibilisation à l'importance du patrimoine naturel, une pêche et aquaculture respectueuses de l'environnement, et le maintien de la bonne qualité de l'eau du lagon, notamment à travers la gestion des mangroves et le schéma directeur des eaux. Il soutient également le tourisme et les loisirs liés à la découverte du milieu marin, tout en préservant les activités traditionnelles. Cependant, **les aires protégées à forte réglementation restent peu nombreuses et couvrent une faible superficie du territoire**.



Quels engagements et responsabilité des acteurs privés ?

A l'exception de quelques multinationales, les approches RSE sont peu développées à Mayotte et il existe peu d'actions ciblées en faveur de la biodiversité soutenues par le secteur privé.

Depuis le début des années 2000, des clubs de plongée mahorais participent à l'initiative **Reef Check** afin de suivre l'état de santé des récifs coralliens du lagon.

Le **Jardin Maore** collabore avec l'association **GEPOMAY**, partenaire de la Ligue de Protection des Oiseaux, à la création d'un sentier d'observation de la faune et est membre du **Réseau Echouages mahorais de Mammifères marins et de Tortues marines (REMMAT)**, qui assure le suivi scientifique des populations de tortues.



Quelles actions et engagements au niveau international ?

Mayotte est signataire de **plusieurs conventions internationales via l'État français**, dont la CDB (Convention sur la Diversité biologique) entrée en vigueur en 1992 lors du sommet de la Terre. La CDB a comme objectifs la conservation de la biodiversité, l'utilisation durable des ressources, et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources.

La Convention internationale sur le commerce d'espèces menacées, dont la France est partie prenante, encadre les importations, exportations et introductions des espèces menacées ainsi que des produits qui en sont issus afin de préserver la biodiversité.

Au niveau régional Mayotte fait partie intégrante des territoires concernés par la Convention de Nairobi pour la protection, la gestion et la mise en valeur du milieu marin et côtier de la région de l'Océan Indien occidental. La Convention de Nairobi est un cadre de coopération multilatérale qui vise à mettre en œuvre des mesures de préservation des processus écologiques et des habitats et écosystèmes marins et côtiers dans la zone de l'Océan Indien occidental.



Drongo de Mayotte (*Dicrurus waldenii*), Compani - Francois Jeanne - www.oiseaux.net

POUR ALLER PLUS LOIN

Ressources :

- IUCN France (2013) Propositions pour une stratégie biodiversité pour un développement durable de Mayotte. Diagnostic et enjeux. Mayotte, France, 120 p.
- Bocquet et al. (2016) Profil d'écosystème Océan Indien - Mayotte. Consortium BEST pour IUCN France, 148 p.



Scannez ce QR code pour découvrir l'ensemble des études réalisées sur l'état des lieux de la biodiversité dans le Sud-Ouest de l'océan Indien

flipbook.capbusiness.io/biodiversite/

CONTACTS

Fiche conçue et réalisée dans le cadre du projet "Business for Biodiversity" porté par Cap Business Océan Indien dans le cadre du Programme Varuna Biodiversité

Rédaction et conception : Julie Louvel, Marta Morin-Kasprzyk et Aude Mathieu (ACK International)

Pour plus d'informations, contactez biodiversite@capbusiness.io



RESSOURCES

... Pour aller plus loin



Seychelles - Getty Images

RÉFÉRENCES RÉGIONALES

Biodiversité	Données socio-économiques	Engagements internationaux
<ul style="list-style-type: none"> CEPF, Groupement Conservation International – BIOTOP – Missouri Botanical Garden – ASITY Madagascar ; Dec 2022 ; Hotspot de Madagascar et des îles de l’Océan Indien, Profil d’écosystème Hierarchisation des facteurs de perte de la biodiversité : https://www.iucnredlist.org/search/stats WWF Int ; 2017, Relancer l’économie de l’Océan Indien occidental Convention de Nairobi pour la Protection, la Gestion et la Mise en valeur du Milieu Marin et Côtier de la Région de l’océan Indien Occidental. 11^{ème} réunion. Août 2024. Biodiversité endémique insulaire face aux changements globaux : état des lieux dans un contexte de conservation. Biodiversité et Ecologie. Université Paris Saclay (CoMUE), 2019. Camille Leclerc. Liste régionale des plantes invasives des îles de la zone sud-ouest de l’Océan Indien : phase 1 du programme EPIBIO OI. 2017. Cirad La Liste rouge des espèces menacées en France - Coraux constructeurs de récifs de La Réunion, de Mayotte et des îles Éparses.2020. IUCN, OFB, Museum nationale d’histoire naturelle. 	<ul style="list-style-type: none"> https://donnees.banquemondiale.org/pays/ (2023) https://www.banquemondiale.org/fr/country/XXX/overview Base de données IDH 2023 Rapport sur le développement humain 2020 PNUD https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/SC/indicateurs-et-conjoncture https://www.commissionoceanindien.org/nos-plateformes/economie-bleue/ Plan d’action régional sur l’économie bleue de la Commission de l’océan Indien. Mars 2021. Commission de l’océan Indien. Indian Ocean Factsheet. Communicating the Economic and Social Importance of Coral Reefs for Indian Ocean countries. ICRI 	<ul style="list-style-type: none"> Convention sur la Diversité Biologique https://dev-chm.cbd.int/secretariat?lg=fr https://www.ramsar.org/fr https://cites.org/en https://unfccc.int/resource/docs/convkp/convfr.pdf https://whc.unesco.org/fr/covention/

RÉFÉRENCES SPÉCIFIQUES TERRITORIALES

MADAGASCAR

Biodiversité

- Résumé du tableau de bord environnemental national – TBEN. Février 2019. Office national pour l’environnement.
- Biodev2030-Politiques publiques sectorielles & pression sur la biodiversité. Rapport d’analyse transversale + Secteur(s) : Pêche crevetière. 2024. Altaï consulting
- Biodev2030 Fiches Sectorielles Madagascar. WWF Madagascar. 2022. Altaï consulting.
- BIODEV2030 - Analyse des moteurs d’érision de la biodiversité à Madagascar. Rapport d’analyse détaillé des filières de l’or, du maïs et de la pêche crevetière industrielle et proposition de trajectoires et plans d’action. Mars 2022. WWF Madagascar
- BIODEV2030 – Résultats du processus de dialogue et des engagements à Madagascar. 2022. WWF Madagascar
- Le capital naturel de Madagascar. WWF Madagascar, Réseau NatCap. 2023,<https://www.natcap.mg/>
- Capital naturel et développement durable de Madagascar. Mai 2016. MEP, WAVES.
- 6^{ème} rapport national biodiversité – CBD
- Liste rouge des plantes vasculaires endémique de Madagascar ; 2011. Groupe des spécialistes des plantes de Madagascar.

Données socio-économiques

- Madagascar – fiche Pays. BPI France – direction Evaluation, Etudes et Prospective. Janvier 2025
- PRERAD. L’agriculture de Madagascar : évolution, chiffres clés et défis. Janvier 2023.

Stratégies nationales

- DECRET-2025-080-ESS-MECIE, Madagascar
- Politique de sauvegardes environnementales et sociales pour Madagascar et stratégie de Mainstreaming de cette politique. 2024.

COMORES

Biodiversité

- 6^{ème} rapport national pour la biodiversité – CBD. 2019
- Stratégie nationale et plan d’action pour la conservation de la diversité biologique. Déc. 2020. Ministère de la production et de l’environnement.
- Diversité des écosystèmes terrestres de La Grande Comores et invasion par les plantes introduites : état des lieux, régénération sur coulées de lave et comparaison avec les îles du Sud-Ouest de l’océan Indien. Thèse. Juillet 2021. Cirad, Université de la Réunion.
- Evaluation des ressources forestières mondiales – Comores. 2020. FAO
- Changements de la couverture forestière dans l’île d’Anjouan entre 1995 et 2014. Spatial Analysis and GEomatics conference. SAGEO 2015, Nov 2015, Hammamet, Tunisie. Guy Boussougou Bousougou, Yao Télesphore Brou, Ibrahim Mohamed

Données socio-économiques

- Fiches pays – Comores. Repères économiques. Avril 2024. MEAE – Direction de la diplomatie économique.
- Status Report: Marine ecosystems, fisheries and socio-economic context of Anjouan, Comoros. Feb 2018. Blue Ventures.
- Ecosystèmes marins, pêche et contexte socio-économique d’Anjouan. Mai 2018. Dahari, Blue Ventures.
- 2030 Plan Comores Emergent

MAURICE

Biodiversité

- National Biodiversity Strategy and Action Plan 2017-2025
- 5^{ème} rapport national pour la CBD
- <https://www.mauritian-wildlife.org/>
- <https://edbmauritius.org/fr/blue-economy>
- <https://ferney.mu/fr/blog/guide-des-oiseaux-endemiques-de-lile-maurice/>

Données socio-économiques

- Maurice – fiche Pays. BPI France – direction Evaluation, Etudes et Prospective. Novembre 2023
- PRERAD, 2020. L’Agriculture de Maurice : évolution, chiffres clés et défis
- ESA SoPACA Country Profile – Mauritius. 2020. IUCN
- Profil de la pêche par Pays – Maurice. 2015. FAO.

SEYCHELLES

Biodiversité

- 5^{ème} rapport national pour la CBD
- <https://www.capmad.com/fr/news/developpement-durable-fr/protection-des-ecosystemes-une-politique-pionniere-pour-le-carbone-bleu/>
- <https://macce.gov.sc/>
- <https://seyccat.org/#>

Données socio-économiques

- Fiches pays – Seychelles. Repères économiques. Avril 2024. MEAE – Direction de la diplomatie économique.
- PRERAD, 2020. L’Agriculture des Seychelles : évolution, chiffres clés et défis
- Stratégie réunionnaise pour la biodiversité 2013-2020. Direction régionale de l’environnement.
- Stratégie nationale pour les aires protégées 2030.

RÉUNION

Biodiversité

- La biodiversité à la Réunion à travers 20 indicateurs. 2017. DEAL Réunion
- Malgré les efforts de protection, la biodiversité est de plus en plus menacée. Octobre 202. Insee Analyses La Réunion n° 64.
- Réunion – Espèces exotiques envahissantes. 2019. Agence française pour la biodiversité.

Données socio-économiques

- PRERAD, 2020. L’Agriculture de la Réunion : évolution, chiffres clés et défis
- Rapport annuel économique. 2023. Institut d’émission des départements d’outre-mer (IEDOM).
- Stratégie réunionnaise pour la biodiversité 2013-2020. Direction régionale de l’environnement.
- Stratégie nationale pour les aires protégées 2030.

MAYOTTE

Biodiversité

- Proposition pour une Stratégie biodiversité en vue d’un développement durable de Mayotte. 2013. UICN Comité français
- Flore menacée de l’île de Mayotte : importance patrimoniale et enjeux de conservation. Revue d’Ecologie, 2012, Sup11, pp.15-28. Fabien Barthelat, Guillaume Viscardi.

Données socio-économiques

- Rapport annuel économique. 2023. Institut d’émission des départements d’outre-mer (IEDOM)
- Profil d’écosystème Océan Indien Mayotte. Oct 2016. Initiative européenne BEST et consortium BEST II (financements UE).